



D'WASCHBRITSCH

Bulletin municipal de Woerth

Septembre 2021 - N° 4

Nous voilà déjà en automne !!

Mais peut-on encore parler de saisons ?

Alors qu'au printemps, la nature devait se réveiller après son long sommeil hivernal, le baromètre faisait le yoyo. Quelques jours avec un beau soleil, suivis de périodes trop fraîches et trop pluvieuses. Une météo bien capricieuse qui nous malmenait, ainsi que nos potagers et nos vergers.

Le début de l'été était à l'image du printemps. Venait ensuite une période estivale trop courte avec quelques jours de chaleur trop intense.

La nature souffre et nous le fait savoir. Est-ce cela le dérèglement climatique dont on nous parle tant ? Pouvons-nous encore y remédier ? La question reste posée ...

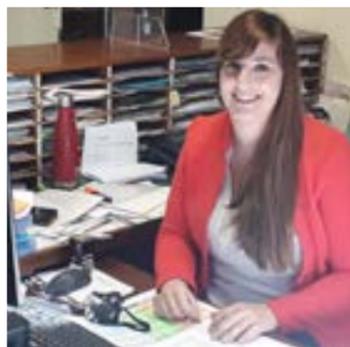


Sommaire

Le mot du maire3
 À la une4
 Vie communale8
 Projets communaux 14
 Parole aux associations 16
 Informations pratiques 21
 État civil 26

Personnel communal

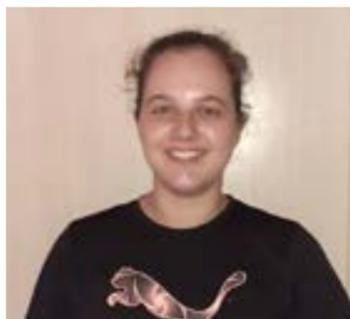
De nouveaux agents ont rejoint les effectifs en place. Nous souhaitons à ces recrues une bonne intégration dans l'équipe ainsi qu'un épanouissement total dans leurs nouvelles fonctions !



Service administratif

Mme **Mégane STARCK**, adjoint administratif territorial engagée à raison de 30 h par semaine depuis le 5 juillet 2021, est venue renforcer le duo du secrétariat de la mairie.

Mégane se fera un plaisir de vous accueillir à la mairie lors des permanences et assistera Christiane et Estelle dans la gestion quotidienne des tâches administratives et comptables.



Service scolaire

Mme **Priscilla SCHAUER** a été accueillie à l'école maternelle dans le cadre de la préparation de son CAP petite-enfance sur une durée de 2 ans.

Elle assurera l'encadrement de nos enfants aux côtés de nos deux ATSEM, Mmes Nadège FERNBACH, titulaire, et Carole VALETTE, contractuelle depuis septembre 2020.

Chères Woerthoises et chers Woerthois,

Malgré les conditions sanitaires et le mauvais temps durant une bonne partie de l'été, Woerth a su tirer son épingle du jeu et offrir aux nombreux visiteurs des spectacles et des manifestations avec un succès que nous n'avons pas connu depuis la dernière grande reconstitution historique de 2004.

Nous avons démontré ainsi, avec les communes de Morsbronn-les-Bains et de Froeschwiller, et grâce au soutien financier de la Communauté de Communes Sauer Pechelbronn, qu'il était possible de concentrer les forces vives sur un évènement fort et marquant de l'Histoire de notre territoire. Ces manifestations font indéniablement des atouts touristiques pour l'Alsace du Nord !

Ce succès nous le devons également à l'engagement des bénévoles Woerthois et autres qui ont participé à la reconstitution des « scènes de vie en 1870 » et des « Gueilleurs de la paix », de la « Retraite aux Flambeaux » et de « Woerth en fête », ainsi qu'à la mobilisation des associations et des conseillers municipaux de Woerth... Merci et bravo à toutes et à tous.

Bien que nous traversions une crise sanitaire, des entreprises continuent à investir la zone d'activités Sud, deux terrains supplémentaires ayant été vendus. Nous avons également le plaisir d'accueillir trois nouveaux commerçants en centre-ville, ce qui prouve le dynamisme commercial et l'attractivité de notre ville.

Nous continuons, avec l'aide de la Communauté de Communes, à préparer l'avenir de notre bourg au niveau du commerce, en essayant de trouver de nouveaux investisseurs sur notre zone commerciale qui fera la jonction entre le bourg centre et les supermarchés.

En ce qui concerne la restructuration de la salle des fêtes et la création du pôle scolaire et périscolaire, nous sommes entrés dans la phase de réception des offres des entreprises pour pouvoir commencer les travaux avant la fin de l'année !



D'ailleurs, le programme a déjà démarré puisque le bâtiment de l'office des sports et loisirs qui va remplacer notamment l'ancien club-house est en place au terrain de foot, et nous pouvons maintenant accueillir des équipes dans des conditions enfin dignes de ce nom, ainsi que les associations qui souhaitent l'utiliser pour leurs réunions ou animations.

Enfin, un petit mot sur les travaux en cours sur l'ancienne pisciculture de Woerth. Il s'agit d'une réalisation du Parc Régional des Vosges du Nord dans le cadre du programme de renaturation du cours d'eau de la Sauer *LIFE biocorridors* pour le remettre dans son lit originel et faire un bassin de rétention d'eau afin d'éviter au maximum les inondations lors des crues centennales. La Collectivité Européenne d'Alsace va par la suite entretenir cette réalisation et en faire un espace protégé pour la biodiversité.

Bonne rentrée ! Et merci à celles et à ceux qui s'investissent pour le rayonnement économique et culturel de notre cité !

Alain FUCHS
Maire de Woerth



Le dimanche 8 aout, de nombreux reconstituteurs en tenues militaires, répondant à l'appel des amis du musée, ont installé leur bivouac sous les arbres centenaires. D'autres, en costumes de paysans ou de notables, ont répondu à l'invitation des membres de l'atelier couture du syndicat d'initiative et de la commune, pour une journée de reconstitution de la vie à cette époque.

Plusieurs artisans exerçant des métiers ancestraux, tels que potier, coutelier, céramiste, marqueteur, luthier, vannier, tourneur sur bois, peintre, cirier, bourrelier et maroquinier étaient également présents. Leurs techniques de travail n'ont pas fondamentalement changé.

Un petit marché du terroir a également trouvé sa place avec miel, confiture, produits à base de sanglier ou de bison, bredele et autres gâteaux secs ainsi que des produits de ferme et du pain à la farine de pomme de terre accompagné de vin à l'effigie du soldat de 1870.

Des bénévoles de tout âge se sont attachés à recréer des moments de vie de tous les jours.



Les lavandières ont parfaitement reproduit les gestes de nos grands-mères lavant le linge au lavoir ou à la rivière.



L'institutrice était criante de vérité et les élèves très disciplinés, à leur table ou devant le grand tableau noir et les joueurs de cartes s'adonnaient à leur passe-temps favori.



Une exposition de photos et cartes postales retraçait l'histoire de Wœrth et un notable en chapeau haut de forme en expliquait tous les détails.

Des personnes venaient spontanément participer à cette joyeuse ambiance avec une « feldkutsch » (charrette) chargée de paille, de légumes, de casier avec des poules ou tout simplement pour emmener leurs enfants au marché.



La musique traditionnelle alsacienne avait sa place grâce à l'orchestre de Roger Halm et sa « Bloosmusik » qui a enchanté les visiteurs.



La restauration était assurée par des associations Wœrthoises qui avaient proposé du sanglier à la broche, viande grillée et knacks ainsi que de la pâtisserie maison.

En début d'après-midi, de nombreuses personnes ont participé à la visite de la ville historique de Wœrth et en sont revenues enchantés par la richesse de notre histoire racontée par un passionné. La visite du musée, son exposition temporaire intitulée « MémoireS » ainsi que la montée sur la tour du château a eu un énorme succès également. Les organisateurs ont été agréablement surpris par le nombre de personnes



L'association « **Attelage Nord Alsace** » a généreusement fait découvrir la difficile discipline de l'attelage et le plaisir de voyager en calèche. Leur costume de grande noblesse faisait rêver petits et grands. Les enfants, costumés ou non, n'ont pas été oubliés, ils ont découvert des jeux anciens en bois et fait du coloriage.

qui venaient en costume d'époque participer à cette fête et par le grand nombre de visiteurs qui repartaient satisfaits de leur journée.



Guetteurs de la Paix du 31 juillet au 6 août

Le 6 août 1870, la bataille a débuté de manière inopinée. Des soldats des deux camps se sont rencontrés par hasard et ont fait feu. Ce premier échange a déclenché la suite des affrontements alors que les chefs se préparaient pour une bataille le jour suivant. Ce sont donc des yeux et des oreilles, la vue et l'ouïe qui ont été à l'origine de cette bataille.

Maintenant que la Paix est bien établie dans notre région, ce sont ces deux organes, ces deux sens qui 150 ans plus tard seront mis en exergue par des guetteurs à Woerth. Du haut de la tour du château, ils vivront l'aube et le crépuscule du jour, le lever et le coucher du soleil. Pendant une heure, ils n'auront sur eux ni téléphone, ni appareil photo, ainsi la vue et l'ouïe seront disponibles, et seuls les yeux et les oreilles seront en activité. L'odorat sera parfois sollicité.

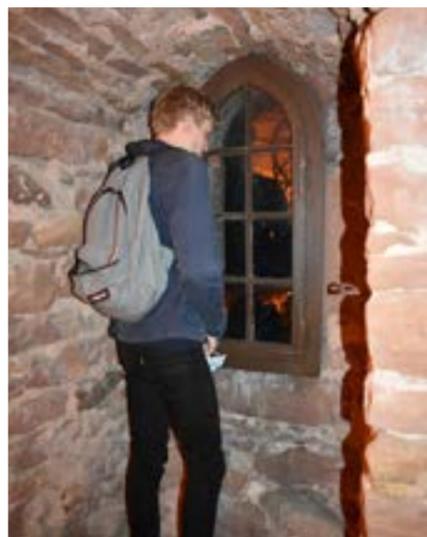
Durant 7 jours, du samedi 31 juillet au vendredi 6 août 2021, deux guetteurs, un le matin et un autre le soir, seront aux aguets, ils écouteront et observeront les premières et les dernières manifestations de la vie de la ville en essayant de faire fi des bruits des voitures et autres engins. Ils noteront sur une fiche anonyme celles qui les auront le plus marqués. Cette fiche sera mise sous enveloppe qui sera glissée dans une urne. Ces observations ainsi que les photos individuelles des guetteurs seront rassemblées pour garder trace de cet événement.

La surprise du 1^{er} soir : 4 cigognes nous ont devancé :



De nombreuses personnes ont répondu à notre sollicitation. Toutes ont été saisies par la vue du haut de la tour, par la difficulté de s'orienter, quelle est la maison que l'on voit d'un côté ou de l'autre, quel est le village que l'on voit à droite ou à gauche.

Mais très vite, les sens étant en éveil, on se concentre sur ce que l'on voit, ce que l'on entend. L'éveil de la ville le matin, les derniers bruits à la tombée de la nuit, sont autant de sensations uniques à ce lieu, avec l'impression d'être seul pour veiller sur la ville.



Commémorations de la Bataille du 6 août 1870



Cette année, la cérémonie s'est déroulée au monument du Cuirassiers à Morsbronn en présence des personnalités, des élus du territoire, de nombreux reconstituteurs et de beaucoup d'habitants, pour certains en costume d'époque.

Marche aux flambeaux de Frœschwiller à Woerth 6 août



Précédée d'une bonne tarte flambée servie à l'arrière de la salle polyvalente de Frœschwiller, la marche aux flambeaux a pris le départ au crépuscule en plusieurs groupes accompagnés de guides, en direction du Champ de Bataille. Les flambeaux éclairaient la longue file de participants. Les haltes devant les tombes et monuments permettaient aux guides de partager l'émotion du lieu avec un récit ou une anecdote concernant le ou les soldats tombés sous les coups de l'ennemi.

Des canonnades au loin rappelaient les coups de canon qui s'échangeaient et le belvédère inondé de lumière rappelait la violence de la Bataille.

Après le monument français, une association de cars anciens proposait aux personnes qui le souhaitaient, de les ramener à Frœschwiller pour récupérer leur voiture.

RETOUR EN IMAGES SUR WOERTH EN FÊTE



Nous adressons nos sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de Woerth en fête pour cette édition 2021.



Des tartes flambées au menu des résidents de l'EHPAD



Le service d'animation et les bénévoles de l'association "de Sunnenstral" ont mis la main à la pâte le mardi 11 mai pour offrir aux résidents une spécialité typiquement alsacienne qui a été très appréciée de tous.

Comme il se doit, les tartes flambées ont été cuites au feu de bois et servies dans les trois unités, ainsi qu'à l'accueil de jour (SAJ), en un temps record, grâce à un second four. Celui-ci a été offert, tout comme les ingrédients, par l'association. Il a été financé grâce aux dons de particuliers et des paroisses protestantes de Frœschwiller-Nehwiller, et Langensoultzbach-Mattstall. Ces dons ont pu être obtenus grâce à l'entremise du pasteur Michel Roth, aumônier à l'Ehpad.

Vernissage de l'exposition « MémoireS » le 12 juin



L'exposition est née d'une rencontre provoquée par Les Amis du Musée de Woerth. Elle rassemble Freddy Braconnier, un passionné d'histoire locale, et Jan Pincemaille, un artiste photographe contemporain.

Chacun apporte sa vision de la mémoire et celle du vivre ensemble en paix. Jan Pincemaille a agrémenté l'inauguration de chansons et textes en rapport avec la paix et la liberté devant un public conquis.



17 juin, Présentation du programme de TERRITOIRE 1870 à l'arrière du château



Conférence à l'église protestante de Woerth le 20 août

Un vrai succès ! Une soixantaine de personnes, venues de tout le territoire, ont assisté à la conférence intitulée « les femmes dans la guerre de 1870 -1871 ».

L'Historien Patrick SERRE évoqua, au travers de trois portraits symboliques (L'Impératrice Eugénie de MONTIJO, L'officier du Bataillon des Francs-tireurs du Doubs Marie FAVIER et la combattante de la Commune Louise MICHEL), la place prépondérante prise par les femmes à tous les niveaux de la société dans le conflit franco-prussien de 1870 et son prolongement avec l'épisode douloureux de la guerre civile, à l'occasion de la Commune de PARIS de mars à mai 1871.



Cet événement historique majeur démontre que le combat pour l'égalité réelle des droits aura connu une véritable avancée au cours du conflit qui fut marqué par le rôle extrêmement actif et souvent méconnu, volontairement ou non, des femmes françaises plongées dans la guerre.

Biographie succincte de l'intervenant : Patrick SERRE, Diplômé de l'Université, Maître en Droit, Enseignant, Historien à ses heures et spécialiste du Second Empire, de la guerre de 1870-1871 et de la Commune de Paris, Patrick SERRE est natif d'Allemagne et réside en Bourgogne où il vit depuis plus de 20 ans.

Journées du patrimoine 18 - 19 septembre, au musée de Woerth

Les journées du patrimoine ont attiré entre 130 et 150 personnes au musée et à la montée de la tour. Un grand merci à celles et ceux qui ont pu se libérer pour accueillir tout ce petit monde très intéressé et intéressant.



Restauration d'un uniforme d'époque.



Portrait de Marie FAVIER, Officier combattante de 1870, copyright Collections Musée de l'Armée, PARIS

Principales délibérations du conseil municipal : juin à septembre 2021



Finances

- Approbation de l'avenant au marché COUGNAUD CONSTRUCTION à la suite de la modification du bâtiment de base de l'Office des Sports et Loisirs,
- Approbation du plan de financement de l'Office des Sports et Loisirs,
- Attribution d'une subvention à l'AAPPMA pour les travaux de remise en état de l'étang,
- Financement du robot de tonte du stade de football par l'AS Woerth.



Urbanisme

- Approbation du projet modifié de la restructuration /extension de la Maison des Associations et création d'un pôle scolaire et périscolaire,
- Acquisition de matériel et de mobilier de bureau pour équiper les salles du 1er étage dans le bâtiment communal sis 4 Grand Rue « Ancienne Trésorerie »,
- Convention de mise à disposition du toit de l'école maternelle aux fins d'installation et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque,
- Approbation des modalités de participation financière des pétitionnaires dans le cadre d'une création d'entrée charretière sur la voirie.



Culture

- Musée de la Bataille du 6 août 1870 : mission de valorisation et régie des collections.



Ressources humaines

- Création d'un emploi permanent d'agent administratif,
- Recours à un contrat d'apprentissage CAP Petite Enfance à l'école Maternelle,
- Modification du poste de Responsable de bibliothèque.



Délégation de services

- Convention pour la mise à disposition gracieuse du service Déclaloc' de déclaration de la taxe de séjour pour les locations de courte durée,
- Convention d'adhésion à la plateforme d'Alsace Marchés Publics,
- Convention de refacturation à la suite du groupement de commande pour l'acquisition de protection contre le covid-19.

Le compte rendu des délibérations du conseil municipal est librement consultable sur le panneau d'affichage de la mairie ou sur le site internet de la commune : www.ville-woerth.eu

Diaporama de la bataille de Woerth, Morsbronn et Froeschwiller du 06.08.1870



A demander par courriel à mc.kautzmann8@gmail.com

Le diaporama en MP4 vous sera adressé **gratuitement** via un service de transfert de fichiers lourds.

Mise en place du conseil municipal des jeunes



Composition :

Tous les jeunes Wœrthois, du CM1 à la 3ème, sont candidats potentiels.

Note :

Une autorisation parentale est obligatoire pour tous les candidats.

Installation du CMJ :

L'installation aura lieu le 10 novembre 2021 à la Mairie de Woerth.

Dépôt des candidatures :

Un dossier de candidature devra être rempli par chaque candidat. Les dossiers peuvent être retirés à la mairie, à l'école élémentaire ou au secrétariat du collège.

Les candidatures devront être remises à la mairie, avant le 15 octobre 2021. Il est possible de les déposer dans la boîte aux lettres de la mairie (au bas de l'escalier extérieur).





Ville de WOERTH

**DOSSIER DE CANDIDATURE
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**

PHOTO

Nom :

Prénom :

Sexe : Filles ; Garçon ; Classe :

Né(e) le à

Adresse : 67360 WOERTH.

Tél. des parents :

Mail (parents) :

Tél. de l'enfant :

Mail (enfant) :

Mes centres d'intérêt :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)
demeurant
et agissant en qualité de père / mère / tuteur, autorise mon fils / ma fille
à participer au Conseil Municipal des Jeunes Woerthois

Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant et je l'autorise à se joindre à toutes les
activités qui se feront dans le cadre du CMJ.

J'autorise la commune de Woerth à publier les photos prises pendant une cérémonie ou
toute autre manifestation, dans le cadre de son mandat.

Norm et numéro du contrat d'assurance de responsabilité civile :

Woerth, le 2021

Signature

La commune a besoin de vous !



Vous êtes nombreux, comme dans d'autres communes, à signaler sur les réseaux sociaux ou de vive voix à la municipalité, la présence de mauvaises herbes dans les espaces publics, le manque d'entretien de certains espaces verts ou massifs fleuris, et à vous en plaindre.

Les ouvriers communaux mettent tout en œuvre pour désherber et entretenir ces zones, mais ils ne peuvent pas, à eux seuls, empêcher la repousse des végétaux, surtout lorsque les conditions climatiques sont favorables.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi LABBE interdit l'utilisation de produits phytosanitaires pour les espaces verts et la voirie publics.

Si cette interdiction est une bonne nouvelle pour la santé publique et la planète, elle nécessite toutefois beaucoup d'énergie car le désherbage manuel est gourmand en main d'œuvre. Pour améliorer l'image de notre commune, certains le font déjà **et nous les en remercions**. N'hésitez pas à nettoyer et entretenir vos trottoirs et abords de propriété des mauvaises herbes.

Nous incitons également les familles à participer à l'entretien du cimetière, et notamment au désherbage des allées.

Pour donner une dynamique collaborative, où chacun peut être acteur, la municipalité propose de créer des groupes de volontaires, pour réaliser des actions ponctuelles de travaux dans la commune.

Il ne s'agit, bien sûr, pas de se substituer aux employés communaux. Simplement, de donner « un coup de main ».

Ces opérations éco-citoyennes pourront aller au-delà du désherbage ou du simple ramassage de déchets, que nous avons déjà organisé les années passées.

Peinture, bricolage, jardinage, maçonnerie...
Vous avez tous un talent ? Partagez-le avec nous !



**Vous souhaitez vous impliquez dans l'entretien de votre commune ?
Embellir votre rue, votre quartier ?
Créer du lien avec d'autres citoyens engagés ?**

Contactez Nicolas Guthmuller via la mairie de Woerth au 03 88 09 30 21.

Badminton Vallée de la Sauer (BVS)

Le club de Badminton Vallée de la Sauer (BVS) est à la recherche de joueurs/joueuses de tous niveaux et de tous âges.



Entraînements adultes

- lundi et jeudi de 19h30 à 23h, dont un entraînement encadré par un professionnel de 20h30 à 22h les lundis.

Entraînements enfants

- mercredi de 18h à 19h pour les minibad et poussins (moins de 10 ans).
- mercredi de 19h à 20h pour les benjamins, minimes et cadets.

Les entraînements ont lieu au gymnase de Woerth. **3 séances sont offertes.**
Un club convivial, où la bonne ambiance est présente à chaque séance.

Renseignement au 06 02 73 87 73 ou par mail bvs.woerth@gmail.com
Page Facebook : BVS Woerth

Club de l'Amitié de Woerth et Environs

Activités du Club de septembre à décembre 2021

Chers membres, cher(e)s ami(e)s,

Avec les nouvelles règles sanitaires annoncées par le Président de la République et édictées par le gouvernement les activités du Club peuvent reprendre, au moins en partie.



Dans sa réunion du 21 juillet, le Conseil d'Administration a décidé ce qui suit à propos des différentes activités :

- **Gymnastique douce** : Les séances du mercredi après-midi reprendront à Woerth au nouvel Office des Sports et Loisirs (bâtiment en préfabriqué à côté du terrain de sport, entrée rue Molière). Première séance mercredi 8 septembre à 15 heures 30. Les règles sanitaires à respecter seront celles en vigueur à cette date.

- **Excursion** : Vu les incertitudes et restrictions qui subsistent, l'excursion initialement prévue au Mont Ste-Odile est encore reportée à une date ultérieure.

- **Assemblée générale** : Elle est fixée au jeudi 7 octobre 2021 à 14h00 au restaurant « La Pépinière » à Woerth. Les règles sanitaires à respecter seront celles en vigueur à cette date.

- **Fête de Noël** : En raison des nombreuses inconnues, aucune décision n'a encore été prise pour le moment.

Dans l'espoir que vous êtes toutes et tous en bonne santé et de vous revoir bientôt,
Le Président, Fritz Weber. *Renseignements complémentaires au 03 88 09 32 76.*

Association Fruits Fleurs Nature

Bonjour à tous,
Après le coup de frein qu'ont connu toutes les associations à cause du covid, il est temps d'aller de l'avant.

Nous avons fait quelques changements au niveau de l'atelier jus de pomme, situé 1 rue de la gare à Woerth, dont la saison débute le lundi 20 septembre :



- Le dépôt de fruits, corrects, sans feuilles et sans bois, est possible le lundi et jeudi à partir de 16h30 sur inscription au 06 09 13 55 71.

- Si vous souhaitez faire une cure de jus de pommes frais, vous pouvez en acheter pour la modique somme de 0,30 cents le litre, le mardi et vendredi après-midi à partir de 14h30.

- Pour ceux qui veulent vivre l'aventure de la transformation de leurs pommes en jus, les modalités sont affichées à l'atelier.



Et ceux qui souhaitent nous aider, sont plus que bienvenus.
Au plaisir de vous voir bientôt,

Martine Fullenwarth,
Présidente Fruits Fleurs Nature.

Syndicat d'Initiative

Le Syndicat d'Initiative remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé, de quelque manière que ce soit, à la réussite de notre journée de reconstitution de la vie quotidienne durant la guerre de 1870 - 1871 :

- L'équipe technique, très performante, a su parer avec efficacité aux défaillances de dernière minute.
- Les membres de l'atelier couture ont travaillé d'arrache-pied depuis de longs mois pour réparer et coudre une impressionnante quantité de costumes et tenues différentes.
- Les associations se sont chargées de la restauration, de l'animation et de la décoration du parc du château, ce qui n'était pas une mince affaire !
- L'équipe du Musée a montré son savoir-faire pour l'accueil et la gestion de la grande affluence de visiteurs. L'exposition de tableaux a permis de découvrir la richesse de l'histoire de Woerth.

Merci également à notre sympathique correspondant local, toujours présent pour annoncer et relater nos événements.

Andrée Burkhardt,
Présidente du Syndicat d'Initiative.





**REJOIGNEZ-NOUS A
L'AS WOERTH**



VOUS AIMEZ LE FOOT ?

**VOUS SOUHAITEZ VOUS INVESTIR DANS UNE ASSOCIATION,
DANS LA VIE DE VOTRE VILLAGE ?**

VOUS VOULEZ DONNER UN PEU DE VOTRE TEMPS POUR LES JEUNES ?

**Devenir bénévole c'est investir un peu de son temps au service du foot
pour nos jeunes, dans une ambiance et un club convivial.**

Notre club est à la recherche d'éducateurs et de dirigeants pour venir renforcer nos équipes de jeunes. Nous souhaitons structurer davantage ces équipes et continuer à améliorer le travail déjà mis en place. Le club offre et prend en charge les frais pour les formations d'éducateurs proposées par la ligue, ainsi que les frais de déplacements.

**Nous avons également besoin de bénévoles et d'encadrants dans notre club
et dans notre comité pour continuer le développement de notre association.**

**Vous êtes toutes et tous les bienvenu(e)s !
N'attendez plus pour nous contacter !**

Coordonnées :
Le Borgne Philippe (Président de l'AS Woerth)
06.98.41.83.82

AS WOERTH aswoerth

**AAPMA - Retour en images sur les travaux
de l'étang à truites.**

Un évènement aussi imprévu qu'exceptionnel !

Une mini-pelleteuse a dû être nécessaire pour creuser une tranchée de 55 mètres dans l'étang afin d'accueillir le béton hydrofugé pour stopper les fuites.



C'est grâce à une grande pompe avec un bras articulé de 36 mètres rallongé de tuyaux amovibles de 21 mètres que les 21 mètres cubes de béton ont été acheminés dans la tranchée, étant donné que l'accès à l'étang n'est pas possible pour les engins lourds.

Un mortier hydrofugé a également été posé sur le mur de l'étang datant de 1976.



Un grand merci aux bénévoles qui ont œuvré avec professionnalisme pour mener à bien l'ensemble des opérations. Sans eux, ce chantier d'envergure n'aurait pas eu ce succès. Merci également aux financeurs : commune de Woerth (20%) et CeA (40%).

AAPPMA - Vente de truites



L'AAPPMA vous propose une nouvelle vente de truites dimanche 17 octobre 2021 à l'étang de pêche de 9h à 12h, en présence de la pisciculture Kircher.

Seront disponibles : truites arc-en-ciel, saumons de fontaine, truites saumonées.

Réservation des commandes chez le Président au 06.36.72.63.30 ou aappma.woerth@orange.fr **avant le 15 octobre.**

Achat possible le jour de la vente, sans réservation préalable, dans la limite des stocks disponibles.

L'association " L'ESPERANCE - ESPOIRS "

L'association, créée en 2007, compte à ce jour plus de quatre cents membres et soutient essentiellement trois causes :

- l'association du Père Guy Gilbert,
- l'œuvre de Mgr Thomas Thuruthimattam en Inde et ancien curé de Gœrsdorf,
- la télévision catholique KTO

Elle mène également depuis plus de trois ans de nombreuses actions humanitaires avec l'Afrique. Compte-tenu de la crise sanitaire, et comme pour la plupart des associations, l'ensemble des manifestations ont été annulées l'année dernière ainsi que cette année.



Elles reprendront l'année prochaine avec notamment un programme très chargé :

Le festival des notes : Une série de concerts qui sera organisée en Alsace du Nord au printemps tous les vendredis, samedis et dimanches du 18 mars au 10 Avril 2022.

Une grande fête qui aura lieu sur Woerth et environs sur 3 jours en juillet ou août 2022.

Accueil de la chorale EVAS "Les Airs Sacrés du Bénin" qui donneront plusieurs manifestations en Alsace du Nord du 10 au 15 Août 2022 puis participeront à la fête du Houblon de Haguenau.

Organisation d'une soirée de talents à la salle des fêtes de Langensoultzbach. A ce sujet, si vous pensez avoir un talent (chant, instrument de musique, animation...), venez vous inscrire, et vous pourrez l'exprimer. La date n'est pas encore fixée mais aura lieu en septembre ou octobre 2022.

La collecte des vêtements d'été pour femmes et enfants se poursuit toute l'année. Elle permet à des gens peu aisés d'avoir de beaux vêtements à petit prix, mais elle permet aussi, surtout, d'aider deux orphelinats, l'un à Cotonou et l'autre à Porto Novo au Bénin.

Nous reviendrons plus en détails sur l'ensemble de ces différentes manifestations.

Cordiale invitation à toute personne qui souhaite nous aider, nous soutenir.

**MERCI DE NOUS REJOINDRE,
NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE CŒUR.**

Si vous désirez que des articles concernant vos associations figurent dans le bulletin municipal, veuillez les envoyer avant le 20 décembre, accompagnés d'une photo de préférence, à l'adresse suivante : wagner.remy0149@orange.fr

Pass Sanitaire - Info COVID-19 POUR RESTER ENSEMBLE FACE AU VIRUS

Le pass sanitaire est déployé sur le territoire français depuis le 9 juin pour accompagner la réouverture du pays et l'allègement des contraintes de jauges fixant un nombre maximum de personnes accueillies dans certains lieux ou établissements.

À compter du 9 août, le pass sanitaire est étendu à de nouvelles catégories de lieux, évènements et usages. Son utilisation est une condition pour lutter contre la nouvelle vague épidémique observée depuis plusieurs semaines, tout en permettant la poursuite de toutes les activités. Le pass préserve ainsi un retour à la vie normale et aux plaisirs du quotidien tout en minimisant les risques de circulation du virus, en complément des protocoles sanitaires propres à chaque secteur.



Chacun de ces certificats est encodé et signé sous une forme de QR Code.

En aucun cas, l'usage du pass sanitaire ne sera subordonné à l'utilisation ou à la maîtrise d'un outil numérique. Le pass pourra prendre, selon le choix de l'utilisateur, la forme d'un support papier ou d'un support numérique via l'application TousAntiCovid notamment.

Le pass sanitaire, pourquoi ?

Cet outil permet :

- de pérenniser la réouverture de certains lieux et la tenue de certains évènements sans limite de jauges ;
- de sécuriser et simplifier les contrôles d'accès à ces lieux et évènements en proposant un outil unique ;

- de garantir la confidentialité des données de santé des citoyens en minimisant les informations transmises lors de ces contrôles.

Avis du Conseil constitutionnel relatif à l'utilisation du pass sanitaire :

Dans son avis rendu le 5 août 2021, le Conseil constitutionnel considère « qu'en l'état des connaissances scientifiques dont il disposait, les risques de circulation du virus de la Covid-19 sont fortement réduits entre des personnes vaccinées, rétablies ou venant de réaliser un test de dépistage dont le résultat est négatif. » Dès lors, l'extension du pass sanitaire à de nouveaux lieux permet aux pouvoirs publics « de prendre des mesures visant à limiter la propagation de l'épidémie de Covid-19 », poursuivant ainsi « l'objectif de valeur constitutionnelle de protection de la santé ».

Pièces d'identité – quelques rappels

• Autorisations de sortie du territoire :

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire (cerfa n° 15646*01) établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

Le formulaire peut être téléchargé à l'adresse suivante :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121>

• Particularités cartes d'identité

La demande :

Vous pouvez remplir votre dossier de demande en ligne en vous créant un compte sur le site :
<http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

La durée de validité :

Depuis 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.

Pour les enfants mineurs :

Les empreintes digitales sont obligatoires à partir de 12 ans.

Pièces à fournir :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (titre de propriété, facture récente, quittance de loyer, avis d'imposition...)
- Ancienne carte nationale d'identité ou déclaration de vol ou de perte
- En cas de perte ou de vol, il convient de fournir un timbre fiscal de 25€
- 2 photos d'identité récentes (format 4,5x3,5cm, de face sur fond clair et neutre)
- Copie intégrale de l'acte de naissance si l'ancienne carte nationale d'identité date d'avant 1995

• Cartes d'identité et passeports

Depuis 2017, la procédure de délivrance des cartes nationales d'identité est traitée selon les mêmes modalités que les passeports biométriques.

Seules les mairies équipées d'un dispositif numérique pour scanner les empreintes digitales peuvent enregistrer vos demandes. Les habitants de la commune de Woerth peuvent effectuer leur démarche pour la carte nationale d'identité ou le passeport dans n'importe quelle commune équipée par ce dispositif (32 communes dans le Bas-Rhin).

• L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identités sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Néanmoins, si vous projetez de voyager avec votre carte nationale d'identité, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique conseils aux voyageurs du ministère des Affaires étrangères.

La nouvelle carte d'identité

VERSION ACTUELLE

Format : 10,5 cm × 7,4 cm



Les mairies les plus proches de Woerth disposant d'un dispositif numérique sont :

- Haguenau,
- Niederbronn-les-Bains,
- Val de Moder,
- Wissembourg,
- Brumath.

Pour effectuer vos demandes de carte d'identité vous devez prendre rendez-vous par téléphone.

Rappel sur les dépôts sauvages d'ordures

De très (trop) nombreuses infractions ont été relevées les derniers mois dans notre commune. Les services de la maréchaussée ont dû intervenir et verbaliser les contrevenants à plusieurs reprises.

Pour rappel, tout dépôt d'ordures est sanctionné par la loi. L'arrêté municipal AR 2021-78 portant règlement des dépôts sauvages d'ordures a été pris en ce sens le 17 mai 2021.

Au-delà de l'amende forfaitaire de 135 €, il est bon de rappeler qu'il nous appartient à tous de préserver notre nature qui est fragile, et qu'il est du devoir de chacun de veiller à la polluer le moins possible.

Merci pour votre implication !



A la tour d'Elsasshausen



Aux abords de la Sauer

SMICTOM : nouveau site Internet !



Le SMICTOM a le plaisir de vous informer de la mise en ligne officielle du nouveau site du SMICTOM Nord Alsace.

Pour toutes vos questions relatives à la réduction de déchets, aux collectes, aux déchèteries, aux installations de stockages, n'hésitez pas à consulter le site à l'adresse suivante :

<https://smictom-nord67.com/>

Vous avez un projet de rénovation de votre logement ?

Vous pouvez être accompagné gratuitement et sans engagement par un conseiller neutre et indépendant.
Des dispositifs financiers existent.

Vous pouvez bénéficier :

► Sans conditions de ressources

- de conseils techniques (isolation, changement de chauffage, installation VMC, climatisation...) neutres et objectifs,
- d'un accompagnement personnalisé en amont du chantier avec une visite sur site, une évaluation énergétique du logement et une assistance à l'analyse des devis,
- de conseils sur les aides financières.

► Si vos ressources financières sont inférieures aux plafonds de l'ANAH ou si vous louez un logement*

- d'un accompagnement et d'une aide financière de l'ANAH, de la Collectivité Européenne d'Alsace et de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn.
* <https://www.anah.fr/proprietaires/proprietaires-occupants/les-conditions-de-ressources/>

► Si votre bâtiment date d'avant 1948

- d'un conseil de l'architecte du Parc naturel régional des Vosges du Nord et d'une aide financière de la Collectivité Européenne d'Alsace et de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn pour des travaux de valorisation de l'habitat patrimonial (travaux subventionnés : charpente, structure, maçonnerie, couverture, menuiserie extérieure, pan de bois, enduit de façade, reprise des éléments en pierre de taille ou en métal, isolation, VMC double-flux).



Ellse
BALDENBERGER

Contactez la conseillère FAIRE du territoire Sauer-Pechelbronn

03 88 06 59 53

jerenove@alsacedunord.fr

Prise de rendez-vous en ligne sur jerenove.alsacedunord.fr

Permanences sur rendez-vous à Durrenbach
au siège de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn

Important :

Ne démarrez pas vos travaux avant d'avoir l'accord de votre mairie et des subventions.



Bibliothèque : des changements depuis la rentrée !

Horaires - contact :

Mardi de 14h à 16h,
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Nouveautés :

Vendredi de 15h30 à 19h,
Samedi de 14h à 17h.

Ces nouveaux horaires sont en phase de test pendant 6 mois, ils seront adaptés en fonction de vos préférences !

Infos pratiques - rappels :

- Poussettes, fauteuils roulants, trottinettes et vélos peuvent être mis à l'abri grâce à la rampe d'accès,

- Les retardataires qui ont un ou deux livres à rendre peuvent le mettre dans la boîte aux lettres bibliothèque.

Tél. : 03 88 54 07 33

E-mail : biblio.woerth@orange.fr

Jeunesse : Dès le mois d'octobre nous proposerons des animations avec les enfants une fois par mois sur inscription.

Venez nombreux avec vos sourires, votre bonne humeur, suggérez des auteurs que vous aimeriez voir dans la bibliothèque et si vous avez un peu de temps donnez-nous un coup de main !!!



Bye bye,
Martine



AGENDA

**Vendredi 15 octobre, à 20h,
à l'église protestante de Woerth.**

« 1870 : une page d'histoire », un spectacle présenté par le Collectif 18.

Un enchaînement de saynètes jouées avec humour ou gravité, des chants, de la musique, des lectures en déplacements pour se remémorer la brièveté et l'absurdité de ce conflit meurtrier initié et perdu par la France, annonciateur des horreurs du 20ème siècle et porteur des germes d'une Europe unie.

**Samedi 27 novembre de 16h30 à 20h30,
dimanche 28 novembre de 11h00 à 18h30.
Marché de Noël des artisans et des produits
du terroir au centre ancien de Woerth.**



Vous souhaitez exposer au marché de Noël de Woerth ? Demandez votre bulletin d'inscription par email à la mairie : ville.woerth@wanadoo.fr (bulletin à retourner pour le mardi 2 novembre 2021 au plus tard).

**Vendredi 3 décembre, à 20h00
à l'église Protestante de Woerth**

Concert des Noëlies : Maîtrise de l'Opéra du Rhin dans un arrangement très original du Messie de Haendel, intitulé : Messie multiculturel.

ÉTAT CIVIL

De juin à août 2021

(sous réserve d'avoir été déclaré en mairie)



NAISSANCES

HEILIG Adèle

le 28 mai à Haguenau

ROSENFELDER Marion

le 9 juin à Haguenau

ALTENBURGER Isac

le 17 juin à Schiltigheim

BURGER BREVOT Thibaut

le 18 juillet à Haguenau

FISCHER Elia

le 24 juillet à Haguenau

FUCHS Fleur

le 28 juillet à Haguenau

KLEE Flavie

le 4 août à Haguenau



DÉCÈS

DIAS FERREIRA Maria

veuve *FERREIRA MARQUES PAZ*

le 29 mai à Woerth (77 ans)

BRAUN Anne

veuve *BOEGLER*

le 5 juin à Woerth (83 ans)

YESILTAS Rahim

le 3 juillet à Wissembourg (73 ans)

HEIN Bernard

le 13 juillet à Strasbourg (54 ans)

MORITZ Marc

le 31 juillet à Woerth (60 ans)

KIENTZ Michel

le 22 août à Fougères Saint Valbert (83 ans)



MARIAGES

BONAFINI Cédric et CAPANELLI Fiona : le 3 juillet

EHLENBERGER Alain et VARGA Mélanie : le 17 juillet

FISCHER Marcel et THIEBOLD Béatrice : le 17 juillet

ÉTAT CIVIL



ANNIVERSAIRES

D'octobre 2021 à janvier 2022

OCTOBRE :

06 : JACOBI Robert **76 ans**

07 : EDER Jean-Marie **78 ans**

07 : ORTH née SALLADIN Eveline **75 ans**

09 : COUTURIER née FERNBACH Madeleine **85 ans**

11 : STAAT Georges **86 ans**

15 : OTT née PFLUG Lina **88 ans**

21 : MEYER Georges **79 ans**

21 : ZELLER Daniel **82 ans**

23 : BERTIN née NERCHER Elvire **93 ans**

23 : MEYER née SCHMITZ Lucette **76 ans**

24 : GOERICH-MULLER née HEILIG Suzanne **78 ans**

29 : GRASS née GRUBER Marie-Jeanne **88 ans**

30 : GUTHMULLER née MULLER Eliane **76 ans**

30 : METZGER Charles **76 ans**

NOVEMBRE :

02 : ACHARD Jean **80 ans**

11 : STEPHAN née WELSCH Lilli **78 ans**

17 : THALMANN Claude **81 ans**

19 : ROTH Joseph **80 ans**

19 : POPIN née AUDBOURG Marie-Danielle **83 ans**

20 : BRAUN Martin **92 ans**

24 : BODIN née HIEBER Marie-Jeanne **80 ans**

26 : PLEULER née BENSCHNEIDER Herma **80 ans**

28 : TRAUTMANN née BACH Madeleine **77 ans**

DÉCEMBRE :

01 : RICHERT André **83 ans**

02 : KOBLER née GUNTHER Marguerite **84 ans**

02 : VOLTZ née MESSMER Christiane **76 ans**

06 : ROHR Erna **81 ans**

09 : NERCHER Éric **80 ans**

09 : SINGER née MASTIO Marie **87 ans**

10 : DELPORTE Raymond **79 ans**

10 : LUCK Alice **92 ans**

10 : MAIER née WILHELM Joséphine **101 ans**

12 : BALLIS née FRIEDRICH Odile **81 ans**

14 : LEHMACHER Martin Jörg-Peter **78 ans**

14 : SUSS née QUIRIN Frieda **94 ans**

17 : STRENG Alfred **79 ans**

24 : PALMER née BONNICI Michèle **80 ans**

25 : KIEFER Georges **78 ans**

27 : BUSSER née NOWICKI Suzanne **80 ans**

28 : KRIBS Robert **81 ans**

29 : BAHL née GRALL Denise **75 ans**

29 : PALMER Lorenzo **82 ans**

31 : RUFF née HAAS Suzanne **78 ans**

JANVIER :

03 : KLEIN Alfred **82 ans**

08 : RAUSCHER née EBELE Marie-Louise **87 ans**

14 : LAPP née ERNENWEIN Annelise **87 ans**

14 : ILTIS Etienne **79 ans**

16 : WAGNER née KUHN Anna **92 ans**

17 : KOBLER René **86 ans**

19 : BLAVIN née BUFFLER Marie-Anne **76 ans**

19 : GRUNDER née MEYER Thérèse **79 ans**

21 : SINGER Eugène **88 ans**

25 : EBERLIN Albert **78 ans**



Arrondissement de Wissembourg
Commune de WOERTH

2, rue du Moulin
67360 WOERTH

Tél : 03 88 09 30 21
Fax : 03 88 09 47 07

Courriel : ville.woerth@wanadoo.fr
Site internet : <http://ville-woerth.eu>

Horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00.
Après-midi uniquement sur rendez-vous.

La commune de Wœrth est soutenue par :

